

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BERGERAC - 2401 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 30/07/2026 - 2656 - 2016 B 00386 - 823 376 553 - M.B.S.

M.B.S
Société à responsabilité limitée au capital de 550 000 Euros
Siège social : Les Pauvrettes 24510 VAL-DE-LOUYRE-ET-CAUDEAU
823 376 553 RCS BERGERAC

GREFFE du TRIBUNAL
de COMMERCE de BERGERAC
Dépôt du : 30 JUL. 2026
N° du Dépôt : 2656
SIRÈNE : 823 376 553
N° de Gestion : 2016 B 00386

BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Pour copie certifiée conforme

La Gérance

Bilan Actif

		31/12/2025		31/12/2024	
Règlement ANC 2022-06		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	471 302		471 302	471 302
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	471 302		471 302	471 302
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	41 806		41 806	35 100
	Autres créances	246 729		246 729	238 523
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	5 793		5 793	525
	Total de l'actif circulant (IV)	294 328		294 328	274 148
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	765 630		765 630	745 450
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(2) dont créances à moins d'un an			288 535	273 623

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé 550 000	550 000	550 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	38 272	19 214
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	25 833	25 833
	Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		17 122	19 058
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		631 227	614 105
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
DETTES	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES	DETTE FINANCIERE		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)	110 996	105 019
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTE D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
	Dettes fiscales et sociales	23 408	26 326
DETTES	DETTE DIVERSE		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance		
Total des dettes (1)		134 403	131 345
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		765 630	745 450
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		17 121,60	19 058,43
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		134 403	131 345
(2) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	
			12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)			
	Production vendue (Services et Travaux)	80 000	80 000	80 000
	Montant net du chiffre d'affaires	80 000	80 000	80 000
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions			
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			
	Autres produits		50	1
Total des produits d'exploitation			80 050	80 001
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stocks			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stocks			
	Autres achats et charges externes (1)		3 503	3 381
	Impôts, taxes et versements assimilés		783	1 931
	Salaires		52 432	42 577
	Cotisations sociales		10 428	16 556
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :			
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			
	Dotations aux provisions			
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			
	Autres charges		5	7
Total des charges d'exploitation			67 151	64 452
RESULTAT D'EXPLOITATION			12 899	15 549

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

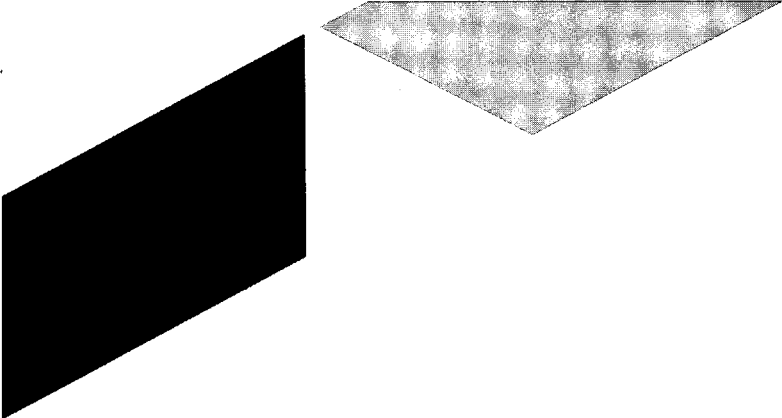
Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

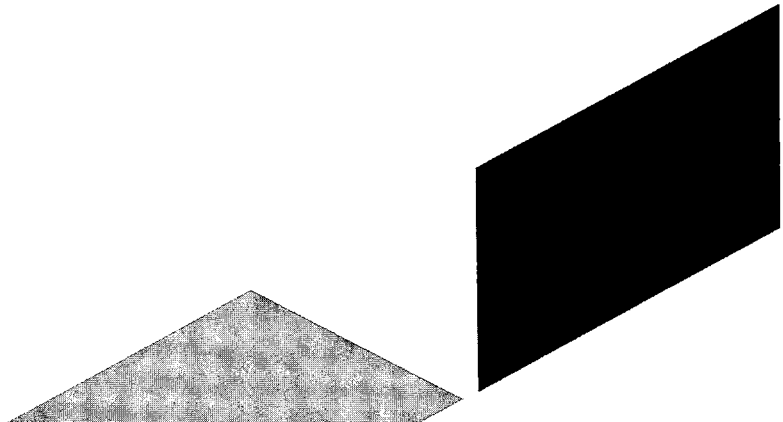
31/12/2023

31/12/2024

		31/12/2023	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		12 899	15 549
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)	7 245	6 879
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers		7 245	6 879
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)	2	7
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		2	7
RESULTAT FINANCIER		7 243	6 872
RESULTAT COURANT avant impôts		20 143	22 421
Produits exceptionnels			
Charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices		3 021	3 363
Total des produits		87 296	86 880
Total des charges		70 174	67 822
RESULTAT DE L'EXERCICE		17 122	19 058
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			



Annexe



Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **765 630** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **87 296** euros et un total **charges** de **70 174** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **17 122** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12** mois.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2025** ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG) (Règlement ANC 2016-07).

Le règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, modifie le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général, applicable obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

Le nouveau règlement ANC n°2022-06 modifie la présentation des comptes annuels (notamment la classification des charges et produits exceptionnels), le comparatif de l'exercice précédent reste présenté sous l'ancienne réglementation.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires. Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Règles et Méthodes Comptables

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits significatifs de l'exercice

A compléter

Engagements financiers

	31/12/2025	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements			
Total des engagements financiers (1)			
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

31/12/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
------------	---------------------	---	---

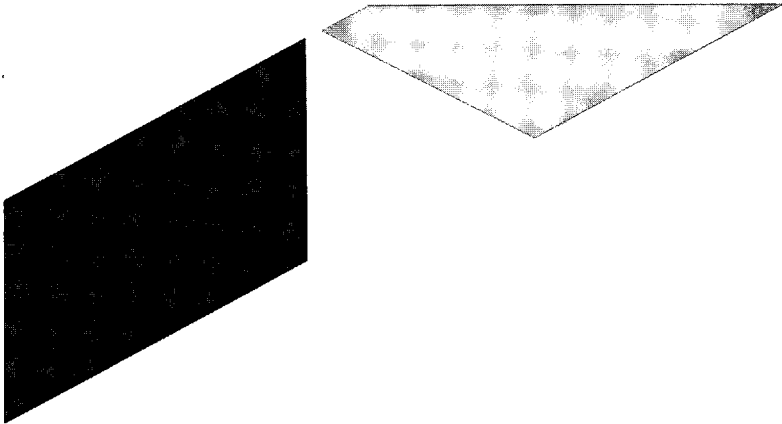
1. Filiales (Plus de 50 %)

2. Participations (10 à 50 %)

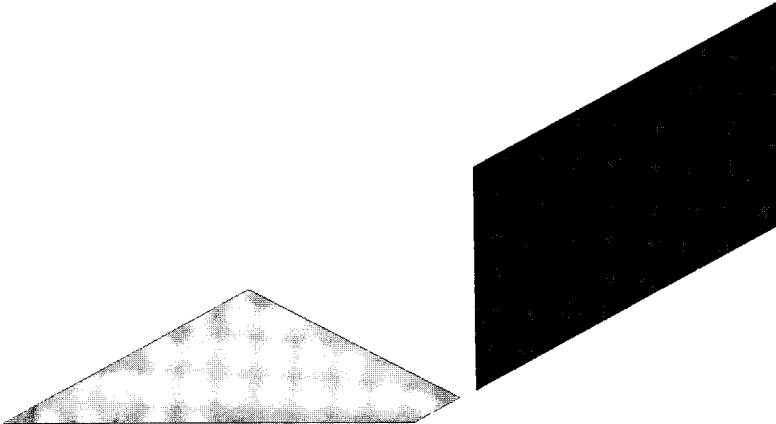
1. Filiales non reprises en A.

2. Participations non reprises en A.

21



DETAIL DES COMPTES



M.B.S
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 550 000 €
SIEGE SOCIAL : LES PAUVRETTES 24510 VAL-DE-LOUYRE-ET-CAUDEAU
823 376 553 RCS BERGERAC

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 8 JUIN 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 17 121,60 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	17 121,60 €
A la réserve légale	16 727,77 €

Solde	393,83 €

Pour un montant de 393,33 € au compte « autres réserves »
qui s'élève ainsi à 26 226,09 €

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 631 226,59 €.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 8 juin 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

La Gérance

Bruno MAZZAFERRO

